

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14021**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Photographe

Nouvel intitulé : Photographe

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP) - Ecole les Gobelins	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le photographe est le créateur et producteur et/ou l'éditeur d'images photographiques :

- La production comprend les phases de conception et de préparation (réunions avec le commanditaire pour les travaux de commandes), soit à partir d'esquisses (rough) soit à partir de repérages ; ainsi que le choix des modèles (casting), des décors et accessoires (stylisme).
- La création comprend les phases de maîtrise du cadre et de la lumière et de direction des modèles (à l'extérieur ou en studio) et aussi la création d'images virtuelles à partir de montages et d'intégration d'éléments 3D.
- L'édition (post production) comprend les phases de développement (argentique ou numérique), retouche et préparation chromique, mise en conformation des données en relation avec le type de restitution envisagé : tirage argentique, argento-numérique ainsi que numérique, imprimée ou web.

Les capacités attestées :

Conception :

- L'analyse de la demande ;
- La proposition de projets photographiques originaux ;
- La création de références artistiques adaptées aux différents types de commandes ;
- La réalisation de photographies test.

Production :

- L'organisation de la conception en adéquation avec les contraintes budgétaires de la commande ;
- L'encadrement de la cohésion artistique d'une équipe ;
- La formalisation des univers visuel originaux.

Réalisation :

- La formalisation des intentions par écrit et devis ;
- L'argumentation et la soutenance d'une proposition face à un commanditaire ou à une équipe ;
- La direction de la photographie et de la postproduction.

Production, post production :

- La création des outils d'analyse qui permettent la mise en place du dispositif de fabrication
- L'étude de la faisabilité
- L'anticipation et la gestion des problèmes artistiques et techniques
- La veille technologique pour la recherche de solutions optimisées fiables et efficaces

Management :

- La capacité à négocier et à argumenter commercialement ;
- La gestion du leadership en cas de prise de décision ;
- L'organisation de la planification des moyens matériels et humains ;
- La préconisation et la mise en œuvre des méthodes de travail ;

Communication, action commerciale :

- Conception et réalisation d'un dossier de tirages photographique (book)
- La maîtrise de différents modes de communication : expression écrite, orale ou imagée en anglais ou en français, réalisation d'un site web vitrine ;
- La construction et le maintien d'un réseau professionnel d'échanges ;

Stratégie de développement et de diversification :

- La connaissance et la sélection des entreprises potentielles concernées
- La définition préalable de stratégies de recherche et d'innovation
- La veille sur l'évolution du marché
- La gestion optimisée des échanges avec le réseau professionnel et les medias

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire de la certification pourra exercer son activité dans tous les secteurs professionnels liés à l'image photographique, pour la communication publicitaire et commerciale, la presse, l'édition, les studios de création, en tant que salarié ou indépendant...

Photographe indépendant, Photographe assistant, Photographe assistant numérique

Photographe retoucheur ou graphiste (ou infographiste), Photographe en post-production numérique, Photographe en acquisition numérique, Tireur « fine art » en numérique ou argentique

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1201 : Photographie

E1203 : Production en laboratoire photographique

Réglementation d'activités :

Pas de réglementation spécifique, hormis la capacité à percevoir une rémunération issue de la cession de droit d'exploitation de ses créations régie par les règles du droit d'auteur.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

1. Le contrôle continu

Valide la maîtrise des connaissances, outils et méthodes dans les différents champs de compétence via des exercices pratiques d'application.

2. Les Mises en situation

Les aptitudes relationnelles sont validées par des mises en situation de management de projets photographique (relation avec les assistants, régisseurs, stylistes, maquilleurs, modèles et post producteurs) ou de relation avec les commanditaires (brief, préparation et présentation du projet photographique)

3. La réalisation de missions en entreprise

La réalisation de plusieurs stages dans différentes entreprises du secteur et/ou de photographes à travers le monde conduit à pratiquer les différentes activités de la certification.

4. La réalisation d'un book photographique et d'un site web vitrine

La création d'un dossier personnel de travaux photographique et la mise en ligne de sont équivalent web.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le président du jury est un professionnel nommé chaque année parmi les membres du jury professionnel qui se compose d'au moins 5 personnes (professionnels en activités).
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Le président du jury est un professionnel nommé chaque année parmi les membres du jury professionnel qui se compose d'au moins 5 personnes (professionnels en activités).
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Le président du jury est un professionnel nommé chaque année parmi les membres du jury professionnel qui se compose d'au moins 5 personnes (professionnels en activités).
Par expérience dispositif VAE prévu en 2010	X	Le président du jury est un professionnel nommé chaque année parmi les membres du jury professionnel qui se compose d'au moins 5 personnes (professionnels en activités).

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 11 janvier 2012 publié au Journal Officiel du 19 janvier 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Photographe" avec effet au 30 juin 2006, jusqu'au 19 janvier 2015.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :**

[Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris](#)

[Ecole les Gobelins](#)

Lieu(x) de certification :

Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP) - Ecole les Gobelins : Île-de-France - Paris (75) [Paris]

Ecole les Gobelins

73 boulevard Saint-Marcel 75013 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Ecole les Gobelins

73 boulevard Saint-Marcel 75013 Paris

Historique de la certification :

Certification suivante : [Photographe](#)